



DANS LE CADRE DE L'ADOPTION DE LA CHARTE DE L'ARBRE  
CONCOURS PHOTOS DU 14 SEPTEMBRE AU 14 NOVEMBRE 2025

ORGANISATION D'UN CONCOURS PHOTOS  
EN COLLABORATION AVEC LE CLUB PHOTO GUERANDAIS

SUR LE THEME DE « L'ARBRE » DE GUERANDE

**Bulletin d'inscription et photos à remettre en Mairie OU sur le site officiel  
de la ville  
AVANT le vendredi 14 novembre 2025 à 17h00**

**REGLEMENT DU CONCOURS PHOTOS**

1. Le concours « photos amateurs » 2025, organisé par la municipalité et en collaboration avec le club photo de Guérande, a pour thème :

**« Arbres à Guérande »**

**Il se déroule du dimanche 14 septembre au vendredi 14 novembre 2025**

2. Il est gratuit, ouvert à tous les photographes amateurs, suivant deux catégories distinctes : **juniors à partir de 7 ans et adultes à partir de 18 ans**. Tous les participants concourent sous leur véritable identité et l'autorisation des parents est requise pour les mineurs. Le concours couvre la totalité du territoire de la commune de Guérande. Chaque participant pourra présenter 2 photos maximum prises sur le territoire de la commune. Ces dernières doivent représenter comme seul sujet un arbre. Chaque participant s'engage à transmettre uniquement les photos dont il est l'auteur.

3. Les photos seront acceptées uniquement en format JPEG ou PDF, dans leur résolution d'origine, en couleur ou noir et blanc, accompagnées d'un bulletin d'inscription dûment complété, téléchargeable sur le site <https://www.ville-guerande.fr> ou à récupérer en mairie.

- **Le dépôt des photos devra être fait au plus tard le vendredi 14 novembre 2025 à 17h00 en mairie (fournir une clé USB) ou sur l'adresse mail [communication@ville-guerande.fr](mailto:communication@ville-guerande.fr) (libellé objet : concours photos 2025)**

4. Chaque cliché devra préciser le nom de son auteur, ses coordonnées (adresse, téléphone et mail), le lieu de prise de vue et la mention « reproduction libre ».

5. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vos données personnelles resteront strictement confidentielles et seront utilisées uniquement lors de la délibération du vote à huis clos qui aura lieu à la suite du concours photo.

6. Les photographies les plus intéressantes seront tirées sur papier et présentées au public sous forme d'une exposition courant printemps 2026. La sélection finale sera établie par les élus, les agents techniques et administratifs et le club photo de Guérande durant un vote à huis clos.

7. Des récompenses seront attribuées aux trois gagnants du concours photo dans chaque catégorie distincte. Concernant la catégorie **adulte** les prix sont les suivants : 3<sup>ème</sup> place : un tirage de la photo en format 50/70, 2<sup>ème</sup> place : un diagnostic et un entretien gratuits d'un des arbres du participant OU un bon d'achat dans une jardinerie ou chez un pépiniériste, 1<sup>ère</sup> place : 4 entrées (2 adultes + 2 enfants) pour le Parc Terra Botanica. Concernant la catégorie **junior** : 3<sup>ème</sup> place : un tirage de la photo en format 50/70, 2<sup>ème</sup> place : un bon d'achat dans une jardinerie ou chez un pépiniériste, 1<sup>ère</sup> place : 4 entrées (2 adultes, 2 enfants) au parc Branféré.

8. La Commune restera propriétaire des documents photographiques et se réserve tout droit de reproduction, **le fait de participer au concours impliquant l'acceptation de ces conditions.**

9. La Commission municipale ne saurait être tenue pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le concours ou les prix devraient être, en partie ou en totalité, reportés, modifiés ou annulés.

**A VOS APPAREILS !**

Nicolas CRIAUD  
Maire de Guérande

**Bulletin d'inscription JUNIORS A PARTIR DE 7 ANS :**

**Coordonnées :**

**Nom de l'auteur ET de son représentant légal :**

**Prénom de l'auteur ET de son représentant légal :**

**Age de l'auteur ET de son représentant légal :**

**Adresse du représentant local :**

**Mail du représentant légal :**

**Tél du représentant légal :**

**Les photos :**

**Photo n°1 :**

Sujet ou titre :

Essence de l'arbre (si possible) :

Localisation : adresse ou si possible points GPS :

Date de la prise de vue :

**Photo n°2 :**

Sujet ou titre :

Essence de l'arbre (si possible) :

Localisation : adresse ou si possible points GPS :

Date de la prise de vue :

Je soussigné (e), responsable légal de l'enfant .....,  
déclare avoir pris connaissance du règlement du Concours Photos organisé  
par la Commune de Guérande, et l'accepter en totalité.

*Date et Signature :*

**Bulletin d'inscription ADULTES A PARTIR DE 18 ANS :**

**Coordonnées :**

**Nom de l'auteur :**

.....  
**Prénom de l'auteur :**

.....  
**Age de l'auteur :**

.....  
**Adresse de l'auteur :**

.....  
**Mail :**

.....  
**Tél :**

.....  
**Les photos :**

**Photo n°1 :**

Sujet ou titre :

.....  
Essence de l'arbre (si possible) :

.....  
Localisation : adresse ou si possible points GPS :

.....  
Date de la prise de vue :

.....  
**Photo n°2 :**

Sujet ou titre :

.....  
Essence de l'arbre (si possible) :

.....  
Localisation : adresse ou si possible points GPS :

.....  
Date de la prise de vue :

.....  
Je soussigné (e), ....., déclare avoir pris connaissance  
du règlement du Concours Photos organisé par la Commune de Guérande, et  
l'accepter en totalité.

*Date et Signature :*